

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

académie
La Réunion



RÉGION ACADÉMIQUE



L'enseignement technologique en langue vivante

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

7 juin 2019

Helen Cecil, IA-IPR (anglais)

Sophie Dischler, chargée de mission (sciences médico-sociales)

Marie-Agnès Lestrade, IA-IPR (économie-gestion)

Éric Maillot, IA-IPR (anglais)

Objectifs de la réunion

Informer les professeurs des **disciplines non linguistiques** sur:

- l'ETLV dans ses grandes lignes et l'esprit de cet enseignement;
- les approches en vigueur dans l'enseignement des LVE;
- la démarche de co-enseignement;
- l'épreuve de l'ETLV au baccalauréat;
- l'accompagnement collectif qui sera mis en place à partir de la rentrée 2019.

Les objectifs de l'enseignement technologique en langue vivante

L'ETLV est mis en place dans **toutes les séries** de la voie technologique avec pour objectif :

- d'enrichir et motiver la communication dans la langue étrangère dans le cadre de situations de communication concrètes;
- de renforcer l'enseignement de la discipline technologique. La médiation d'une langue étrangère nécessite de fait des temps incontournables de verbalisation en LVE (reformulation, explicitation...);
- d'envisager l'ouverture à l'international des métiers concernés par l'enseignement technologique.

Programmes d'enseignement

L'enseignement repose sur le programme de langue vivante et sur celui de la spécialité qui lui sert d'appui, mais il n'y a pas de programme national pour l'ETLV.

“La spécialité fournit aux apprentissages en langue vivante des situations de communication qui favorisent le développement des compétences linguistiques, sociolinguistiques, culturelles et pragmatiques ancrées dans les spécificités technologiques, scientifiques et culturelles de chaque spécialité.”

BO du 22 janvier 2019 : programme de langues vivantes de première et terminale générales et technologiques.

Organisation et volumes horaires

L'enseignement de technologie en langue étrangère sera dispensé obligatoirement et exclusivement dans la **langue vivante A**.

Les élèves auront donc 1 heure d'enseignement de la LVE (A) et 1 heure d'ETLV dispensé en LVE (A) par semaine.

Le niveau de maîtrise visé en LVE est le niveau **B2** du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (le CECRL).

Les enseignants

L'ETLV est pris en charge conjointement par deux enseignants, un enseignant de langue vivante et un enseignant de la spécialité de science et technologie concernée.

Aucune certification en LVE n'est exigée pour les professeurs de la discipline technologique qui interviennent en ETLV.

Historique : une évolution en trois temps

Séries		Horaire	Langues	Programmes
STD2A STI2D STL	2011	1h	LV1	- science et technologie de la série concernée
STHR	2016	1h	LV1 ou LV2	- sciences et technologies des services
STD2A STI2D STL STMG ST2S STHR	2019	1h	LVA	- langue vivante et spécialité technologique

Point de vigilance

Point de vigilance pour les séries déjà impliquées dans l'ETLV depuis 2011 : l'ETLV s'appuie désormais **autant sur le programme de langue que sur le programme de la spécialité technologique.**

Une démarche de projet et un pilotage partagé

L'ETLV implique donc un pilotage partagé autour d'**objets d'étude communs** ancrés dans la spécialité technologique et dans **le contexte de référence de la langue vivante**:

- un pilotage scientifique et technologique assuré par le professeur de la spécialité;
- un pilotage linguistique assuré par le professeur de langues vivantes;
- un pilotage culturel et pédagogique commun.

Le contexte de référence de la LVE : les axes d'étude

Au cours de chaque année du cycle terminal, les enseignants de LVE doivent aborder au moins **six axes** sur les huit de la liste:

- Identités et échanges;
- Espace privé et espace public;
- Art et pouvoir;
- Citoyenneté et mondes virtuels;
- Fictions et réalités;
- Diversité et inclusion;
- Territoire et mémoire;
- Innovations scientifiques et responsabilité.

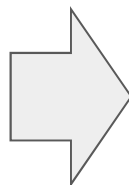
Coordination des enseignements

Les thématiques abordées et les progressions élaborées feront l'objet **d'une concertation** entre les deux enseignants afin d'assurer **une articulation cohérente** entre les deux disciplines concernées.

L'objet d'étude sera déterminé en commun **en croisant** les programmes des deux disciplines. Pour la langue vivante, entrent en jeu les compétences linguistiques, mais également la dimension culturelle.

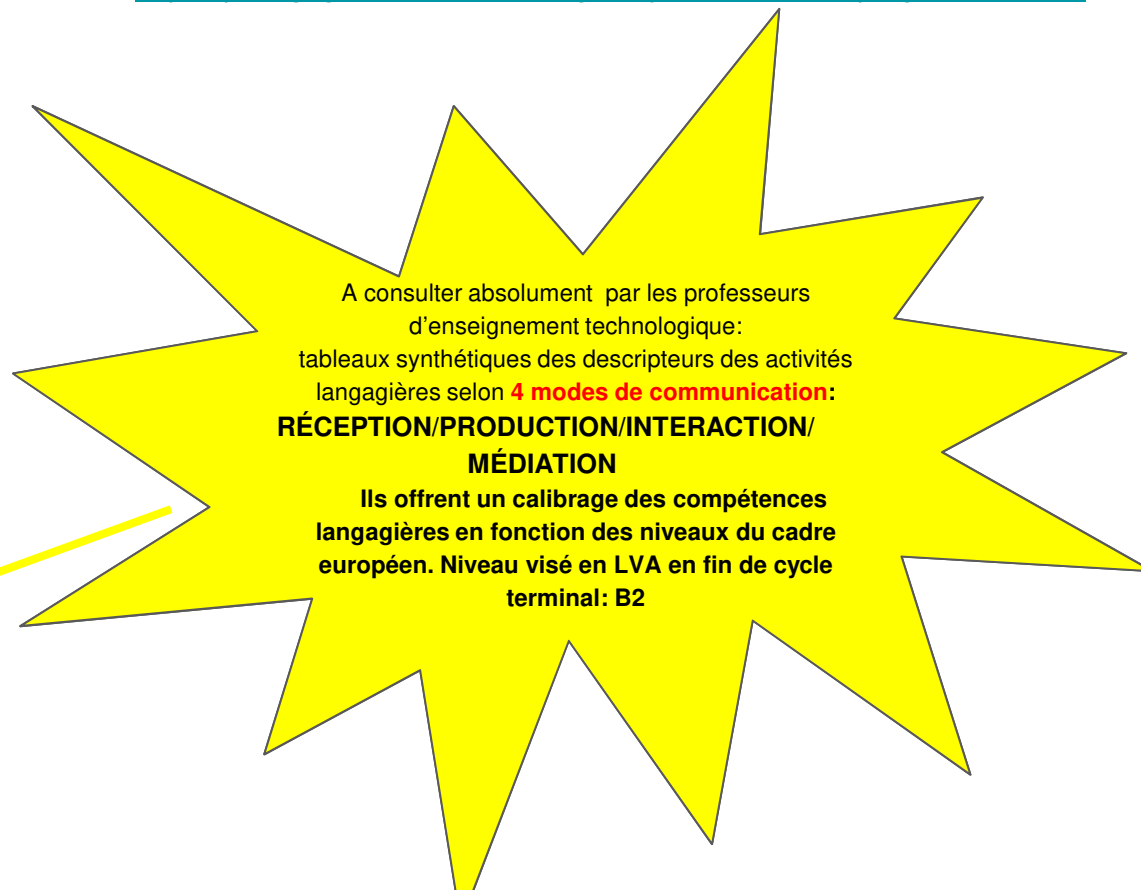
Une bonne compréhension des objectifs et des pratiques de chaque discipline ou spécialité est donc un préalable **indispensable** à la mise au point de modalités communes de travail.

- LANGUES ENSEIGNEMENTS COMMUN ET OPTIONNEL
- 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
 - Préambule
 - L'étude de la langue
 - Formation culturelle et interculturelle
 - L'organisation de l'enseignement
 - Tableaux des descripteurs des activités langagières
- 1ERE ET TERMINALE GENERALES ET TECHNOLOGIQUES
 - Préambule
 - L'étude de la langue
 - Formation culturelle et interculturelle
 - L'organisation de l'enseignement
 - Tableaux des descripteurs des activités langagières



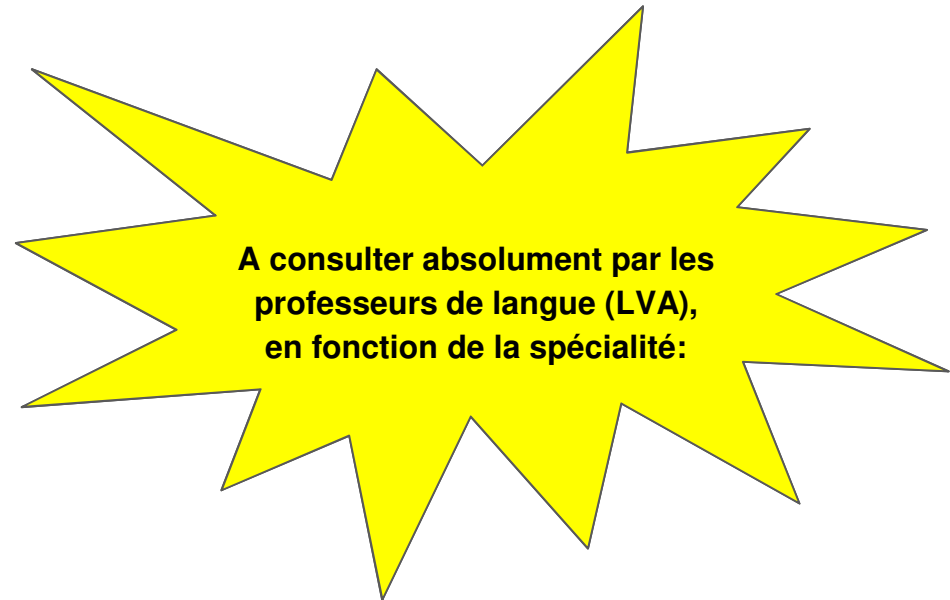
Le BO spécial n°1 du 22 janvier 2019: nous y avons ajouté des **signets** pour vous offrir une vue synoptique de **l'architecture (structure) des programmes**, mais aussi et surtout pour vous aider à trouver et lire ou relire un paragraphe, une rubrique, un tableau, etc.... Par ailleurs, des signets ont été posés pour accéder rapidement aux programmes de toutes les disciplines, ainsi qu'aux occurrences de l'ETLV.

Téléchargez le fichier avec signets à partir du site académique: <https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais/lycee-nouveaux-programmes.html>



A partir de la table des signets
du B.O au format pdf

- sciences de la vie et de la Terre de la classe de première de la voie générale
- Programme d'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales de la classe de première de la voie générale
- Programme des enseignements de spécialité de la classe de première conduisant au baccalauréat technologique série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- Programme des enseignements de spécialité de la classe de première conduisant au baccalauréat technologique série sciences et technologies de laboratoire (STL)
- Programme des enseignements de spécialité de la classe de première conduisant au baccalauréat technologique série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)**
- Programme de droit et économie de première STMG
- Programme de management de première STMG
- Programme de sciences de gestion et numérique de première STMG
- Programme des enseignements de spécialité des classes de première et terminale conduisant au baccalauréat technologique série sciences et technologies de laboratoire (STL)



Quelques propositions de croisement

POINT DE VIGILANCE

Ces propositions ne sont ni exhaustives, ni limitatives. L'ETLV ne doit pas se limiter à explorer 2 ou 3 axes thématiques du programme de LVE. Tous les axes peuvent être abordés en ciblant ce qui est spécifique à la culture de la langue étudiée. Par ailleurs, il y a une totale porosité entre les thématiques et une même référence peut se retrouver dans différents axes.

Des exemples en série STMG

<p style="text-align: center;">AXE EN LVE</p>	<p style="text-align: center;">ENTRÉES CULTURELLES EN LVE</p>	<p style="text-align: center;">CROISEMENT POSSIBLE EN MANAGEMENT</p>
<p style="text-align: center;">CITOYENNE TÉ ET MONDES VIRTUELS</p> <p><u>Mots-clés</u> : fausses informations / réseaux sociaux / éducation aux médias / données personnelles / intelligence artificielle / wikis / démocratie participative / censure et contrôle d'internet / cyber-harcèlement / liberté d'expression / usurpation d'identité / manipulation / blogs / forums / télétravail / lanceur d'alerte</p>	<p><i>Dans un monde numérisé et ultra-connecté, comment évoluent les relations entre le citoyen et le pouvoir ?</i></p> <p><i>Le recours massif aux médias numériques et ses conséquences :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le plan individuel : (difficulté à hiérarchiser l'information et à démêler le vrai du faux, réduction de l'engagement réel au profit de l'engagement virtuel, permanence des traces numériques avec atteinte éventuelle à la vie privée, repli sur soi, nouveaux repères sociaux), - sur le plan collectif : espaces collaboratifs (wikis, moocs, webinaires, réseaux sociaux...) 	<p>Transformations numériques. « La digitalisation des activités est source de développement, mais est également porteuse de risques »</p> <p>Une transversalité avec les différents points du programme : 1.1 – 1.4 et 2.2 1.1. Pourquoi est il nécessaire d'organiser l'action collective ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de décision - Organisation du travail - Impact de la digitalisation - gestion des ressources <p>Et donc comment ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'information - Les réseaux - Changements opérés par l'intelligence artificielle

<p style="text-align: center;">AXE EN LVE</p>	<p style="text-align: center;">ENTRÉES CULTURELLES EN LVE</p>	<p style="text-align: center;">CROISEMENT POSSIBLE EN MANAGEMENT</p>
<p style="text-align: center;">INNOVATIONS SCIENTIFIQUES ET RESPONSABILITÉ</p> <p><i>Mots-clés</i> : recherche génétique / vaccins / robots / clonage / OGM / nanotechnologies / énergies renouvelables / transport / éco-citoyen / ONG / conquête spatiale / recyclage / covoiturage / surpopulation / aliénation au travail / biodiversité / circuit court / bio / croissance verte / pollution / dérives sectaires / course à l'armement / mobilisation</p>	<p><i>Quelles réponses apporter aux bouleversements technologiques et scientifiques actuels ?</i></p> <p><i>Quelle marge de manœuvre possède le citoyen pour faire entendre sa voix ?</i></p> <p><i>Comment les sociétés peuvent-elles prévenir les dérives liées aux innovations technologiques ?</i></p>	<p><i>Mutations et responsabilité écologique</i></p> <p>« Outre leur finalité lucrative, (les entreprises privées) doivent assumer leur responsabilité sociale et environnementale ».</p> <p>1.4</p> <p><i>Comment le management permet-il de répondre aux changements de l'environnement ?</i></p> <p>Exemples à traiter autour du rôle de l'innovation, de la veille scientifique au service de la stratégie</p> <p>3.1 Options stratégiques</p> <p>3?3 Organisations civiles (ONG)</p>

<p style="text-align: center;">AXE EN LVE</p>	<p style="text-align: center;">ENTRÉES CULTURELLES EN LVE</p>	<p style="text-align: center;">CROISEMENT POSSIBLE EN MANAGEMENT</p>
<p style="text-align: center;">IDENTITÉS ET ÉCHANGES</p> <p><u>Mots-clés</u> : frontières / conflits / contacts / ghettos / migrations / exils / hospitalité / droit d'asile / choc des cultures / incompréhension culturelle et-ou linguistique / frontières invisibles / solidarité / transgression / protectionnisme / mobilité / déclassement social / ascension sociale / voyages / dépaysement / tourisme / accueil / médiation / dialogue / mixité/ partage</p>	<p><i>La mondialisation dans le dynamisme de la vie sociale, culturelle et économique dans le monde anglophone</i></p> <p><i>La mobilité (intellectuelle, physique...) et la multiplication des contacts, des échanges, des partenariats (questions de l'acculturation, de l'intégration, de l'adaptation, de l'inclusion, etc.)</i></p> <p><i>Le franchissement de frontières géographiques et politiques, source de nombreuses tensions.</i></p> <p><i>L'appréhension du terme de frontière dans ses différentes acceptions (frontière historique, culturelle, linguistique, etc.).</i></p> <p><i>Les frontières entre générations, groupes sociaux, quartiers.</i></p>	<p>« Les impacts des technologies numériques (plateformes et réseaux numériques mondiaux, données massives et intelligence artificielle, etc.) sont pris en compte dans l'élaboration des choix stratégiques. »</p> <p>2.3 : Comment interpréter le diagnostic et le traduire en objectifs ?</p> <p><i>L'interculturalité au service de la mise en œuvre de la stratégie</i></p>

Un exemple en série sciences et techniques
sanitaires et sociales (ST2S)

<p style="text-align: center;">AXE EN LVE</p>	<p style="text-align: center;">ENTRÉES CULTURELLES EN- LVE</p>	<p style="text-align: center;">CROISEMENT POSSIBLE EN ST2S</p>
<p style="text-align: center;">DIVERSITÉ ET INCLUSION</p> <p><u>Mots-clés</u> : handicap / intégration / liberté de mouvement / discriminations / générations / égalité / émancipation</p>	<p><i>Quelles sont les réponses apportées aux questions posées par l'évolution des sociétés de plus en plus diverses et ouvertes ?</i></p> <p><i>Comment évoluent les relations intergénérationnelles?</i></p> <p><i>Quels éléments culturels conditionnent les relations entre les catégories sociales ?</i></p>	<p>Bien-être et cohésion sociale</p> <p>Bien-être : une construction dynamique Processus de socialisation et intégration sociale Dynamique des groupes sociaux Des liens sociaux à la cohésion sociale</p> <p><u>Principales notions :</u> <i>Bien-être - socialisation - normes, valeurs -identité sociale - stratification sociale - cohésion sociale - intégration sociale - société - groupes sociaux - liens sociaux - fait social</i></p>

Quelques informations sur les approches
préconisées en LVE

La place de l'oral

Les activités orales sont privilégiées, en réception et en production –prises de parole en continu et en interaction, entre pairs ou avec les enseignants; l'écrit trouve sa place dans la prise de notes, le compte rendu ou la synthèse qui accompagnent et prolongent le travail de l'oral.

B.O spécial N° 1 du 22 janvier 2019 (Préambule commun -programmes de LVE cycle terminal)

L'élève comme acteur social...la perspective actionnelle

“Tout locuteur, quelle que soit la langue utilisée et quel que soit son âge, **est d’abord un acteur social** qui évolue dans un environnement au sein duquel il réalise des actes, y compris de parole [...]. Cette perspective met en évidence le **lien naturel entre l’acte de parole et sa finalité, entre le dire et le faire**. En contexte scolaire, où l’apprentissage de la langue est l’objectif final, il est possible de créer des situations où la langue sera utilisée pour atteindre un objectif ou réaliser une tâche communicative. La mobilisation des compétences cognitives, culturelles, linguistiques **autour d’un projet** donne du sens à l’apprentissage et accroît la motivation de l’élève.”

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/31/4/RA16_langues_vivantes_glossaire_560314.pdf

La médiation

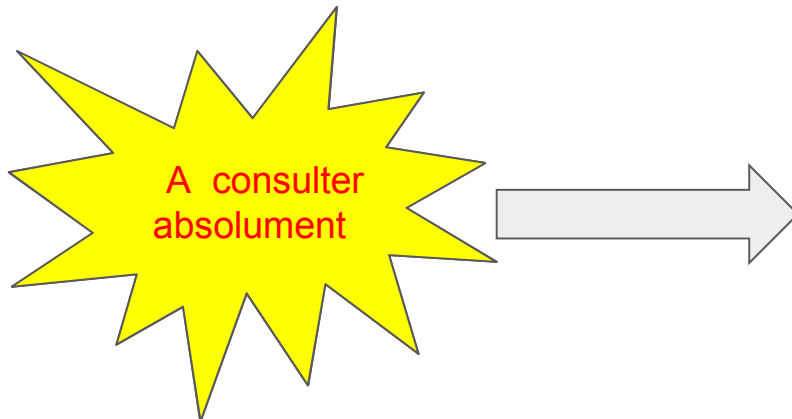
La médiation : quelles définitions?

- 1ERE ET TERMINALE GENERALES ET TECHNOLOGIQUES
 - Préambule
 - L'étude de la langue
 - Rappel des objectifs de niveaux de compétences de collège et définition de ceux de lycée*
 - Les niveaux ciblés au lycée*
 - La langue
 - 1) Maîtrise du vocabulaire
 - 2) Correction grammaticale
 - 3) Maîtrise phonologique
 - 4) Maîtrise de l'écriture
 - Les activités langagières et leur évaluation
 - Réception
 - Production
 - Interaction
 - À l'articulation des activités langagières : la médiation*
 - Formation culturelle et interculturelle
 - Axes
 - 1) Identités et échanges



La médiation

La médiation : quelles définitions?



- LANGUES ENSEIGNEMENTS COMMUN ET OPTIONNEL
 - 2NDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
 - Préambule
 - L'étude de la langue
 - Formation culturelle et interculturelle
 - L'organisation de l'enseignement
 - Tableaux des descripteurs des activités langagières
 - Tableau synthétique des descripteurs de la réception
 - Tableau synthétique des descripteurs de la production
 - Tableau synthétique des descripteurs de l'interaction
 - Tableau synthétique des descripteurs de la médiation
 - 1ERE ET TERMINALE GENERALES ET TECHNOLOGIQUES
- ETLV (TOUTES LES OCCURRENCES)
 - Programme d'enseignement de mathématiques de la classe de seconde générale et technologique
 - Programme de l'enseignement de physique-chimie de la classe de seconde générale et technologique

L'évaluation de l'ETLV

Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019

Les modalités de l'épreuve

- L'épreuve d'ETLV est une **épreuve orale**.
- **Elle se substitue** à l'épreuve orale du troisième contrôle continu de la langue vivante A au 3e trimestre de l'année de terminale.
- Sa durée est de 10 minutes, sans préparation : 5 minutes de prise de parole en continu par le candidat, puis 5 minutes d'interaction avec le jury.
- Il y a deux examinateurs : un enseignant de la langue vivante A et un enseignant de la discipline de spécialité.

Le contexte de l'évaluation

Le contexte de l'évaluation est celui des enseignements de spécialité de chaque série.

- Pour les séries STL, STI2D et STD2A, il s'agit du **projet technologique**.
- Pour la série STMG, le contexte est celui des **organisations** (entreprises, administrations ou associations).
- Pour la série STHR, il s'agit d'une **situation technologique** du secteur de l'hôtellerie et de la restauration.
- Pour la ST2S, il s'agit d'un **fait social** touchant au bien-être des populations.

Les supports de présentation

- Les supports utilisés **sont fournis par le candidat.**
- Ces supports peuvent être un diaporama, des images ou représentations visuelles, une vidéo (par exemple une expérience en laboratoire filmée et commentée par le candidat lors de l'épreuve). **Ce sont des supports de prise de parole et non des textes rédigés** qui remplacent ou doubleraient la présentation. La charge textuelle, visuelle ou auditive doit être limitée.

L'accompagnement des professeurs

- Un stage de perfectionnement linguistique visant le niveau B2 du CECRL sera proposé aux professeurs de la discipline technologique dans le cadre du PAF (candidatures individuelles). La formation aura lieu le mercredi après-midi.
- Une formation au co-enseignement est également prévue dans le cadre du PAF. 12 heures par stagiaire - 3 bassins - public désigné (binômes: professeurs d'anglais/ professeurs de technologie). Les réseaux de formation et de mutualisation LINK seront au cœur du dispositif avec des temps de formation, de réflexion et de mutualisation.

Vos documents de référence

- B.O spécial N° 1 du 22 janvier 2019 : Programmes d'enseignement de la classe de seconde générale et technologique, de la classe de première de la voie générale et de la classe de première de la voie technologique (fichier avec signets)

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais/lycee-nouveaux-programmes.html>

- B.O n°17 du 25 avril 2019 (Épreuves communes de contrôle continu de langues vivantes A et B session 2021) et B.O n°29 du 19 juillet 2018 (définition des épreuves à compter du 2021)

<https://pedagogie.ac-reunion.fr/anglais/lycee-nouveaux-programmes.html>

- CECRL Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs – février 2018

<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>